

Publié le 21 juin 2023



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

WLG | impact '23 : des actions locales pour un impact mondial



Le [World Law Group](#) (« WLG »), un réseau de 61 cabinets d'avocats indépendants disposant de plus de 430 bureaux situés dans toutes les grandes places commerciales et financières à travers le monde, auquel notre cabinet appartient, a lancé son initiative annuelle mondiale en matière de ESG (environnement, social et gouvernance) baptisée **WLG | impact '2023**.

Chaque cabinet membre du WLG est ainsi invité à réaliser un projet ESG.

Cette année, nous avons décidé de travailler avec la section football du club omnisports Rhodia-Vaise.

Dans ce cadre, le Cabinet organisera une séance de nettoyage de la partie du site de Rhodia-Vaise dédiée aux activités de football. Des membres de notre équipe se rendront sur place et passeront une demi-journée à ramasser, collecter et trier toutes sortes de déchets et de débris régulièrement abandonnés dans ce genre de lieux.

L'objectif est *notamment* de sensibiliser les licenciés du club, en particulier les plus jeunes, à la protection de l'environnement ainsi qu'à la gestion et au recyclage des déchets.

SOULIER : BUNCH

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.